

25 octobre 2001 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la contribution de la France à la lutte contre le terrorisme international, le rôle de l'armée de l'air dans les interventions à l'extérieur et dans le dispositif de sécurité à l'intérieur, Istres, Bouches-du-Rhône, le 25 octobre 2001.

Mon Général,

Mesdames et Messieurs,

C'est bien sûr avec beaucoup de plaisir que je retrouve l'armée de l'Air, nos aviateurs, le monde de l'aéronautique, un monde auquel m'attachent des liens anciens, familiaux et personnels.

Et je me réjouis de cette nouvelle occasion de vous rencontrer et de faire le point, avec votre chef d'état-major, des évolutions de l'armée de l'Air et aussi de ses préoccupations.

Istres est une base aérienne exemplaire, s'il en est, exemplaire des engagements extérieurs de nos armées auxquels elle apporte une contribution décisive.

C'est en effet Istres, où, chacun le sait, Mermoz fut breveté pilote, qui sert de tremplin à toutes les opérations de projection de l'armée de l'Air.

C'est aussi à Istres, terrain de déroutement de la navette spatiale, que stationnent depuis 1994 des avions ravitailleurs américains et leurs équipages de l'Air National Guard. Leur présence, que je salue amicalement, témoigne de la vigueur de notre alliance, renforcée par la solidarité de la France dans la lutte engagée contre le terrorisme.

Nous n'oublions pas en effet que l'Amérique a été frappée au coeur par un acte monstrueux qui a fait plus de 5 000 victimes innocentes. Qu'aujourd'hui encore, elle est soumise à des attaques biologiques inqualifiables, comme jamais l'histoire n'en a connu. Et nous savons que la violence haineuse et insidieuse du terrorisme nous menace également, comme elle menace toutes les démocraties.

Le combat que nous engageons avec nos alliés et tous les pays épris de liberté sera long. Il exige de notre part beaucoup de détermination et de discernement pour que les terroristes et leurs soutiens rendent compte de leurs crimes et ne puissent plus recommencer.

Dans cette lutte complexe et difficile contre le terrorisme, la France s'est engagée résolument en déployant toutes ses ressources en matière de renseignement et aussi dans les domaines de la police, de la justice, des finances.

La France a répondu sans délai aux premières demandes militaires américaines, en ouvrant son espace aérien et en coopérant avec la marine des Etats-Unis dans l'Océan Indien.

Elle a mis en place, auprès du Commandement américain de la zone centre, une mission de liaison qui prépare et définit les missions confiées à des unités françaises dans le cadre général d'emploi que j'ai fixé en accord avec le gouvernement.

La France a aussi fortement renforcé récemment sa capacité de recueil du renseignement en déployant de nouveaux moyens maritimes et surtout aériens.

Ce déploiement nous permettra de contribuer de manière très efficace aux opérations conduites en Afghanistan pour éradiquer les réseaux terroristes et leurs soutiens.

Vous comprendrez naturellement que je ne puisse m'exprimer davantage sur ces contributions

compte tenu du caractère très confidentiel de ces activités.

Enfin, nous avons fait connaître aux Etats Unis notre disponibilité de principe à participer à des opérations spéciales. Nous prendrons notre décision le moment venu, en fonction des mesures qui pourraient être demandées, des missions qui pourraient nous être confiées et du cadre général dans lequel ces missions s'inscriraient.

L'armée de l'Air tient et tiendra naturellement une place importante dans ces engagements. Et je rends hommage à tous les militaires français qui sont engagés aujourd'hui dans ces opérations et qui font preuve, dans la plus grande discrétion, d'un courage et d'une compétence exemplaires. J'ai pu vérifier ce matin que nos forces aériennes étaient prêtes à s'engager largement, si c'était nécessaire, avec un haut niveau de capacités opérationnelles. Comme vous le savez, la défense aérienne, dont le dispositif et les procédures ont été aménagés avec mon accord, est aujourd'hui sollicitée en priorité. Mais j'ai pu aussi constater que nos capacités de reconnaissance, de combat et de soutien nous mettaient en mesure de répondre sans délai, si nous le décidions, à toutes les sollicitations.

*

Par ailleurs, la professionnalisation, la mise en service des Mirage 2000 D et des Mirage 2000-5, la réorganisation des soutiens et l'expérience acquise au Kosovo ont profondément renouvelé et modernisé notre armée de l'Air.

Ces bouleversements, s'ajoutant au poids des engagements à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières, ont été très exigeants pour les personnels militaires de tous grades.

Je sais que l'armée de l'Air, présente aujourd'hui dans les Balkans, au Proche-Orient, en Afrique et dans plus de 15 pays, est également très sollicitée sur le territoire national par le renforcement de la défense aérienne, celui du dispositif Vigipirate et par la protection des stocks de monnaie de l'euro.

Et je salue le dévouement et le travail acharné dont tous, pilotes, mécaniciens, contrôleurs, personnel administratif, de protection, de toute spécialité, font preuve chaque jour dans l'unique souci de la réussite de la mission.

Chacun, à son niveau et à son poste, dans cette belle équipe qu'est aujourd'hui l'armée de l'Air, a bien conscience qu'il n'y a pas de tâche qui ne soit essentielle. La réussite de la professionnalisation dans vos rangs en est d'ailleurs l'illustration.

Votre grand ancien, Guynemer, aimait à dire : "Tant qu'on n'a pas tout donné, on n'a rien donné". La qualité de vos services est aujourd'hui l'expression de votre fidélité à l'idéal des pionniers de l'aviation.

Il est donc juste que la nation vous témoigne la considération qu'elle doit à ses serviteurs les plus dévoués.

Dans cet esprit, je rappelle qu'une attention prioritaire doit être accordée dans les armées aux conditions de vie et de travail.

Je me réjouis des mesures catégorielles qui ont été inscrites dans le projet de budget de la Défense pour 2002.

Des études sont en cours au sein du ministère de la Défense sur l'adaptation du temps d'activité professionnelle des militaires. Et je souhaite qu'une compensation légitime soit trouvée aux exigences de la disponibilité, sans que soient bien sûr remis en cause pour autant les principes mêmes de l'état militaire.

Mais j'estime que l'évolution de notre société et le cadre nouveau que constitue l'armée professionnelle appellent une réflexion plus vaste sur la condition militaire et sur son indispensable revalorisation.

Le moral d'une armée professionnelle est aussi largement dépendant de la qualité et de la disponibilité des systèmes d'armes et des équipements qu'elle sert.

L'effort devra donc être maintenu dans les années qui viennent pour éviter tout retard dans la mise en service du Rafale et le renouvellement de la flotte de transport. En matière d'équipement, il faut être bien conscient que toute inflexion dans le rythme de nos investissements imposera ensuite un effort accru si nous voulons conserver à la France son rôle

et sa place dans le monde et aussi assurer sa sécurité.

Car s'il est trop tôt pour tirer des leçons définitives des attentats du 11 septembre, dont les conséquences géostratégiques pourraient être considérables, nous savons déjà que, dans le volet militaire de la lutte contre le terrorisme, les capacités d'action et de projection auront un rôle déterminant.

C'était, en 1996, une des priorités que j'avais assignées à la réforme des armées. Ce choix, une nouvelle fois validé, impose donc que nous poursuivions l'objectif du modèle d'armée pour 2015 qui, vous le savez, sert de référence au projet de loi de programmation militaire adopté en juillet dernier par le Conseil des ministres.

*

* *

Mesdames, Messieurs,

L'image que je retiens de cette visite à la base aérienne d'Istres est celle d'une armée jeune, moderne, d'une haute technicité. Une armée prête à assumer toutes les missions qui lui seront confiées.

Il revient au gouvernement et aux responsables militaires d'apporter, dans cette période où ils sont fortement sollicités, une attention particulière aux aspirations légitimes des femmes et des hommes de notre armée.

Je veillerai pour ma part à ce que les Français soient conscients des risques que vous assumez pour leur sécurité et aussi de la compétence et du dévouement de leurs forces aériennes.

Ici, on est fier d'être Français.

Et vous avez toute ma confiance.

Je vous remercie.